

LA SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

Toutes les écoles doivent avoir un plan d'urgence

Selon les informations qui nous sont parvenues ce mardi midi, l'athénée Léonie de Waha a bien réagi", s'exprimait ce mardi le cabinet de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH).

Le matin, alors que l'assaillant était aux portes de l'école, les 800 élèves ont rapidement été évacués. Les plus jeunes l'ont été vers une haute école voisine, ceux du secondaire vers le collège Sainte-Véronique, a expliqué Willy Demeyer, le bourgmestre socialiste de Liège. Les parents sont alors venus chercher les enfants dont l'école sera fermée ce mercredi, mais ouverte jeudi, de manière à ce qu'un accompagnement psychologique puisse être organisé. Nos confrères de "La Dernière Heure" ont quant à eux recueilli le témoignage de Vincent, un éducateur de 44 ans, qui a expliqué avoir fermé les portes de l'école lorsqu'il a vu que l'assaillant se trouvait juste devant.

Des formations données par la police fédérale

Depuis la saison des attentats, la sécurité dans les écoles est au cœur des attentions. Aujourd'hui, tous les établissements sont tenus de disposer d'un plan d'urgence interne. Ce plan doit prévoir "les mesures matérielles et

organisationnelles adaptées au bâtiment scolaire à mettre en application lors de situations d'urgence (exemples : les plans d'évacuation, les lieux de rassemblement, les procédures de relevés de présence, la liste des secouristes...)", rappelle une circulaire ministérielle datée du 3 octobre 2017. "Au niveau de l'infrastructure des bâtiments scolaires, il y a lieu d'établir un marquage et une identification uniforme des bâtiments scolaires ainsi que de mettre à jour les plans des bâtiments scolaires. Ceux-ci doivent être fiables et facilement accessibles pour les services de secours", précise encore la circulaire.

Le service des équipes mobiles de la Directions générale de l'enseignement propose un accompagnement individualisé pour aider les écoles à penser leur plan d'urgence interne en fonction de leurs spécificités.

En outre, la ministre Schyns invite les directions à suivre des formations intitulées Amok et organisées par la police fédérale. Ces formations conseillent les directions sur les mesures à mettre en place en cas d'attaques armées. "Deux cent cinquante directions ont déjà été formées et d'autres sessions seront organisées dès cet automne", précise le cabinet de la ministre.

BdO